

ANNONCES LÉGALES



Partenaire
des acheteurs publics
pour la collecte et la publication
des avis presse & web

Profil acheteur - Plateforme de dématérialisation
www.marchespublics.ledauphine-legales.com

Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements

SAVOIE

Josée Raimond
>> 04 79 33 86 72
LDLlegales73@ledauphine.com

Dans le cadre de la transparence du Trava économique, les portions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'Arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 22 décembre 2016, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire SOIT 1.88 € HT/m colonne

Catherine Vidal
Directrice Annonces Légales
Portable : 06 22 57 23 53
catherine.vidal@ledauphine.com
Laurent Gervasoni
Portable : 06 13 83 11 98
laurent.gervasoni@ledauphine.com

MAIRIE DE LA LECHERE

Avis d'appel public à la concurrence

M. Jean-François ROCHAIX - Maire
Village 92 - 73260 LA LECHERE
Tél : 04 79 22 52 44

Référence acheteur : 19AS-0010-P
L'avis implique un marché public
Objet : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'une desserte forestière en forêt communale de Bonneval (73260 La Lechère)
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère unique du prix le plus bas.
Remise des offres : 07/06/19 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 22/05/2019
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com>

152091400

COMMUNE DE CREST-VOLAND

Avis d'appel public à la concurrence

COMMUNE DE CREST-VOLAND
93 PLACE DU BOULOZ - 73590 CREST-VOLAND
Tél : 04 79 31 61 52

L'avis implique un marché public
Objet : AGRANDISSEMENT DE LA GARDERIE DE CREST-VOLAND ET CREATION DE LOCAUX ADMINISTRATIFS POUR LES REMONTEES MECANIQUES
Type de marché : Services
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Remise des offres : 19/06/19 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Envoi à la publication le : 22/05/19
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com>

152092300

SYNDICAT MIXTE INTERDEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DU CHERAN

Avis d'appel public à la concurrence

Monsieur le Président - Monsieur le Président
4, rue étroite - Mairie d'ALBY SUR CHERAN
74540 ALBY SUR CHERAN - Tél : 04 50 68 26 11
mél : smiac@cheran.fr - web : <http://www.cheran.fr>

L'avis implique un marché public
Objet : Etude de détermination des débits minimum biologiques et des volumes maximum prélevables (Tranche Ferme) ET
Plan de Gestion de la Ressource en Eau sur le Bassin versant du Chéran (Tranche Optionnelle)
Référence acheteur : 19AS-0009-N
Type de marché : Services
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont acceptées
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
40 - Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
20 - Délai d'exécution
40 - Prix
Renseignements administratifs et techniques :
SYNDICAT MIXTE INTERDEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT DU CHERAN - M. le Président
Mairie d'ALBY SUR CHERAN - 74540 ALBY SUR CHERAN
Tél : 04 50 68 26 11 - Fax : 04 50 68 00 85 - mél : smiac@cheran.fr
Remise des offres : 21/06/19 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.
Envoi à la publication le : 22/05/19
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mp74.fr>

152092500

MAIRIE DE COURCHEVEL

Avis de publicité

M. Le Maire
228 Rue de la Mairie - 73120 COURCHEVEL Tél : 04 79 08 24 14
mél : mairie@mairie-courchevel.com
web : <http://www.mairie-courchevel.com>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.
Durée : 48 mois
Accord-cadre avec un seul opérateur.
Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre
Valeur estimée (H.T.) : 210 000,00€
Objet : Fourniture, pose et raccordement d'un système de contrôle d'accès automatique pour le parking du Praz
Référence acheteur : 19-031
Type de marché : Fournitures - **Procédure** : Procédure adaptée
Code NUTS : FRK27
Durée : 48 mois.
Classification CPV :
Principale : 34996300 - Équipement de commande et de contrôle, de sécurité ou de signalisation de parking
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON
Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres : 20/06/19 à 12h00 au plus tard.
Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.
Envoi à la publication le : 22/05/19
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mairie-courchevel.com>

152092600

OPAC DE LA SAVOIE

Avis d'appel public à la concurrence

M. Charles VINIT - Directeur général
9 rue Jean Girard-Madoux
73024 CHAMBERY CEDEX
Tél : 04 79 96 60 40 - Fax : 04 79 68 59 76
mél : correspondre@aws-france.fr
web : <http://www.opac-savoie.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
L'avis implique un marché public.

Objet : 18090TVX03 VALMEINIER Sandonnière - Reprise et confortement du talus suite à un éboulement - Marché de travaux
Référence acheteur : 18090TVX03/BO
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée
Code NUTS : FRK27
Durée : 4 mois
Description : Forme de marché : ordinaire.
Début d'exécution d'un marché unique.
Classification CPV :
Principale : 45259000 - Réparation et entretien d'équipements
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont refusées
Conditions relatives au contrat
Cautionnement : Retenue de garantie de 5,0 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.
Financement : Prestations régies par un prix global forfaitaire Prix actualisables. Avance de 10,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Fonds propres.
Forme juridique : groupement solidaire Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.
Conditions particulières d'exécution :
Début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service.
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat
Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions :
Déclaration sur l'honneur de ne pas être admis à une procédure de redressement judiciaire ou de pouvoir justifier être habilité à poursuivre l'activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;
Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin);
Marché réservé : NON
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
20% Valeur technique
80% Prix
Remise des offres : 19/06/19 à 17h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :
La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : OPAC DE LA SAVOIE 9 rue Jean Girard-Madoux 73024 CHAMBERY CEDEX Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : pdf et xls. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation : 18090TVX03. Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE, 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022 GRENOBLE - CEDEX, Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69, mél : greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Voies et délais des recours dont dispose le candidat :
- Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
- Télérecours citoyen ouvert aux particuliers et personnes morales de droit privé qui souhaitent communiquer avec les juridictions administratives par le biais du site www.telerecours.fr.
Envoi à la publication le : 23/05/19
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.opac-savoie.fr>

AVIS

Enquêtes publiques

PRÉFET DE LA SAVOIE

Commune de
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Avis d'enquête publique
Aménagement hydraulique du Bonriou et reconstruction du pont Désogus

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE AU TITRE DES ARTICLES L 181-1 ET SUIVANTS DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT DÉCLARATION D'INTERÊT GÉNÉRAL
Le Préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'arrêté préfectoral du 8 avril 2019 est ouverte en mairie de Saint Jean de Maurienne une enquête publique de 33 jours du **lundi 27 mai 2019 au vendredi 28 juin 2019** concernant les travaux d'aménagement hydraulique du Bonriou et de reconstruction du pont Désogus sur la commune de Saint Jean de Maurienne et leur déclaration d'intérêt général.
Le dossier de demande d'autorisation sera déposé en mairie de Saint Jean de Maurienne le **lundi 27 mai 2019 au vendredi 28 juin 2019** afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures d'ouverture habituels de cette mairie (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - le samedi de 9h à 12h - fermé le mardi matin et le jeudi après-midi).
Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier pourra également être consulté :
• sur le site des services de l'État en Savoie : <http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/AVIS-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>; Le public pourra à cette adresse, formuler ses observations en ligne sur le projet.

• sur un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret - 73011 Chambéry le Haut, et qui sera mis à disposition du public aux heures habituelles d'ouverture.
Monsieur Patrick PENNOLA est nommé commissaire enquêteur. Il siégera selon les modalités suivantes en mairie de Saint Jean de Maurienne :
- le **lundi 27 mai 2019 de 9h à 12h**
- le **samedi 15 juin 2019 de 9h à 12h**
- le **vendredi 28 juin 2019 de 14h à 17h**
Pendant la durée de l'enquête, les appréciations, suggestions et contre-propositions du public peuvent être consignées sur le registre tenu à sa disposition en mairie de Saint Jean de Maurienne. Des observations écrites pourront également être adressées au commissaire enquêteur :
- à la mairie de Saint Jean de Maurienne, siège de l'enquête, par courrier postal,
- par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr
- sur le site internet de l'État en Savoie : (<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/AVIS-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>) pendant toute la durée d'enquête.

Les observations reçues par voie électronique seront dupliquées et consultables sur le site internet susvisé.
Madame Lucile MARIN responsable du projet au Syndicat des Pays de Maurienne, se tient à la disposition du public pour fournir des informations sur le projet (courriel : riviere@maurienne.fr - tel : 04-79-64-48-67).
Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Saint Jean de Maurienne et à la Direction des territoires - Service environnement, eau, forêts - Bâtiment l'Adret, 1 rue des Yvénennes - 73011 CHAMBERY CEDEX, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.
Ces documents pourront également être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site Internet des services de l'État en Savoie : <http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Rapports-commissaires-enqueteurs>
Le Préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.

148052600

COMMUNE D'AUSOIS

Avis d'enquête publique environnementale portant sur la demande de permis de construire pour le remplacement du tésisiège de la Fournache et sur la demande de permis d'aménager des pistes de ski alpin

Le Maire de la Commune d'AUSOIS informe le public que, par arrêté du 21 Mai 2019, a été prescrite l'enquête publique environnementale portant sur la demande de Permis de Construire pour le remplacement du Tésisiège de la Fournache en tésisiège fixe 4 places, et sur la demande de Permis d'Aménager des pistes de ski alpin, déposées par la Société Parrachée-Vanoise.
Ce projet a nécessité l'établissement d'une étude d'impact et a fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale en date du 15 Avril 2019. Cet avis est joint au dossier.
Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés à la Mairie d'AUSOIS du **Vendredi 14 juin 2019 au Lundi 15 juillet 2019** inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public, **soit du lundi au vendredi de 14h à 17h (sauf jours fériés)**. Toute personne qui en fait la demande à la mairie (par téléphone au 04 79 20 30 40 ou par courrier électronique à nicole-arnaud@ausois.com peut obtenir la communication des pièces du dossier d'enquête publique mentionnées dans l'arrêté d'ouverture de l'enquête (étude d'impact, avis de l'autorité environnementale, mémoire en réponse à l'avis de l'autorité environnementale de la part du maître d'ouvrage), soit en exemplaire papier à ses frais, ou bien par document informatique.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions :
- sur le registre d'enquête,
- par écrit à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie d'Aussois - 4 rue de l'Église - 73500 AUSOIS -, ou bien par courrier électronique à l'adresse suivante : nicole-arnaud@ausois.com. Ces observations seront communicables de plein droit à toute personne qui en fait la demande à la mairie.
Monsieur Pierre CEVOZ est désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Il siégera à la Mairie d'AUSOIS pour recevoir des observations écrites ou orales : **Vendredi 14 Juin 2019 de 14h à 17h, Lundi 24 Juin 2019 de 14 h à 17 h, Mercredi 03 Juillet 2019 de 14h à 17h et Lundi 15 Juillet 2019 de 14h à 17h**.
À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie d'AUSOIS. Ces documents pourront également être communiqués par courrier électronique sur demande à nicole-arnaud@ausois.com. Ils devront être approuvés par délibération du Conseil Municipal.

Le Maire, Alain MARNEZY

152148800

Plan local d'urbanisme

COMMUNE NOUVELLE DE SAINT GENIX LES VILLAGES

COMMUNE DÉLÉGUÉE DE GRESIN

Avis d'enquête publique
Révision du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°2019-73236-1-196 en date du 22 mai 2019, Monsieur le Maire de la commune nouvelle de SAINT GENIX LES VILLAGES a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de GRESIN.
A cet effet, Monsieur PETIT, ingénieur EDF retraité, a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble le 28 mars 2019.
La présente enquête publique se déroulera à la mairie déléguée de Grésin (1 Place de la Mairie, Grésin, 73240 Saint Genix les Villages), du **jeudi 13 juin 2019 au jeudi 18 juillet 2019 inclus**, soit pour une durée de 36 jours consécutifs.
Les pièces du dossier soumises à l'enquête ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles seront tenus à la disposition du public à la mairie déléguée de Grésin pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit :
- **lundi de 14h00 à 18h00 et jeudi de 8h30 à 11h30**.
Le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme, ainsi que les pièces qui l'accompagnent seront également déposés en Mairie de Saint Genix les Villages aux heures habituelles d'ouverture au public : **du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 8h30 à 12h00**.
Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, dans un registre ouvert à cet effet à la Mairie déléguée de Grésin et dans un registre ouvert à la Mairie de Saint Genix les Villages ou les adresser par écrit au Commissaire enquêteur (Monsieur le Commissaire enquêteur - Mairie déléguée de Grésin, 1 Place de la Mairie, Grésin, 73240 SAINT GENIX LES VILLAGES) ou par voie électronique : enquete_publice.plu.gresin@orange.fr
Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, propositions et contre-proposition, en mairie déléguée de Grésin, aux dates et heures suivantes :
- **jeudi 13 juin 2019 de 9h00 à 12h00**
- **lundi 1^{er} juillet 2019 de 14h00 à 17h00**
- **jeudi 18 juillet 2019 de 9h00 à 12h00**.
Le rapport et les conclusions motivées du Commissaire enquêteur seront déposés à la mairie déléguée de Grésin pour être tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions seront disponibles sur le site internet de la commune déléguée de Grésin : www.gresin.fr
Au terme de l'enquête, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme, pourra éventuellement être modifié et les décisions d'adoption du projet seront soumises à l'approbation du Conseil Municipal de Saint Genix les Villages.
Le Maire de SAINT GENIX LES VILLAGES, Joël PRIMARD

152228500

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

SCP CASTILLON - DEVRED ET EZANNO

Notaires associés
Le Sauter - 1, rue Sauter 73000 CHAMBERY

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Guillaume DEVRED, notaire associé de la SCP 'Christophe CASTILLON - Guillaume DEVRED et Magali EZANNO' à CHAMBERY (Savoie), 1 Rue Sauter, le 17 mai 2019, enregistré au SPFE de CHAMBERY 2, le 21 mai 2019, Dossier 2019 00021818, Référence 7304P02 2019 N 00977 a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : "GYPAETE BARBU".
Forme : SOCIETE CIVILE.
Capital Social : MILLE EUROS (1.000,00 €).
Siège Social : LA MOTTE SERVOLEX (73290), 60 rue Maître Cornille.
Objet Social :
- l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinées au financement des acquisitions ou au paiement des couts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Gérance : Monsieur Thierry BIERLAIRE demeurant à LA MOTTE SERVOLEX (73290) 60 rue Maître Cornille.
Immatriculation : la société sera immatriculée au **RCS de CHAMBERY**.
Pour Avis, Me Guillaume DEVRED.

152364400

Transferts de siège social

ARTER AGENCE

SARL au capital de 20 000 euros, Parc d'activités Côte Rouse 180 Rue du Genevois 73000 CHAMBERY RCS CHAMBERY 751 137 712

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 10/05/2019, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 11/05/2019 du
Ancien siège social : 180 rue du genevois 73000 Chambéry, au
Nouveau siège social : 1 rue Jean-Pierre Veyrat 73000 Chambéry.
Gérant : M. ARNAUD Guillaume, demeurant 11 rue Jean-Pierre Veyrat 73000 Chambéry.
En conséquence l'article 5 des statuts a été modifié.
Les formalités seront effectuées au **RCS de Chambéry**.

151967700

Location gérance

AVIS DE LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/05/2019, Monsieur Edouard DEVOUASSOUD a donné en location-gérance à la société HOTEL DES ALPES LTD, SAS au capital de 2 000 euros, dont le siège HÔTEL DES ALPES, 15 Rue du Docteur Mathieu, Quartier de l'Olympe, immatriculée au RCS de CHAMBERY sous le numéro SIREN 849 940 549, l'exploitation d'un fonds de commerce d'hôtel, restaurant, de catégorie 2 étoiles, exploité sous l'enseigne " HOTEL DES ALPES " et situé 15 Rue du Docteur Mathieu, Quartier de l'Olympe, à BRIDES LES BAINS (73570), pour lequel le loueur est identifié sous le numéro SIRET 400 428 462 00024, pour une durée comprise entre le 15/05/2019 et le 14/05/2020, et qui pourra être renouvelé par tacite reconduction pour des périodes d'égale durée, à défaut de dénonciation du contrat par l'une ou l'autre des parties.
L'ensemble des marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce susvisé seront achetées et payées par le locataire-gérant. Il en sera de même à compter de la prise d'effet du contrat de toutes sommes et charges liées à l'exploitation dudit fonds, lesquelles incomberont au locataire-gérant, de manière à ce que le loueur ne soit nullement inquiété ni recherché à ce sujet.

152019300

Fin de location gérance

RESILION LOCATION-GERANCE

La location-gérance du fonds de commerce d'hôtel, restaurant, catégorie 2 étoiles, sis et exploité Rue du Docteur Mathieu, Quartier de l'Olympe, 73570 BRIDES LES BAINS, consentie par acte sous seing privé en date du 21/11/2017, par Monsieur Edouard DEVOUASSOUD, demeurant Rue des Marronniers, Villa L'Hirondelle, 73570 BRIDES LES BAINS, au profit de Monsieur Thibault DEVOUASSOUD, demeurant 2 Rue du Pont Rouge, 73570 BRIDES LES BAINS, immatriculé au RCS de CHAMBERY sous le numéro SIREN 834 155 004, a pris fin à la date du 14/05/2019.

Pour avis,

152006900

Nominations

COOPERATIVE LAITIERE DU BEAUFORTAIN

Conseil d'administration du 15 mai 2019
Compte-rendu

Le conseil d'administration de la coopérative laitière du Beaufortain, réuni le 15 mai 2019 par son Président, a procédé à l'élection de son bureau. Le résultat du vote est le suivant :
Le président Yvon BOCHET est élu à l'unanimité.
Le Président prend ensuite à l'élection du bureau ; sont élus :
Yvon GLANC vice-président (signature coopérative)
David BROSSET JANIN : secrétaire
Pierre SIMON : trésorier
André BLANC GONNET (signature SICA LA BEAUFORTAINE)
et Thierry CHAMLOT MAITRAL : membres

152205000